

REGLES DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE 2025/2026

ANNEXE 2 RELATIVE AUX COLLECTIFS PARA AVIRON

A - Collectif Relève Para Aviron

Afin de créer une dynamique d'accès au haut niveau en Para Aviron, un collectif Relève existe afin de donner de premières expériences de stages et de compétitions internationales. L'intégration à ce collectif ne relève pas d'un chemin de sélection mais des observations faites par l'encadrement de l'équipe de France Para Aviron sur des profils de rameurs et rameuses pouvant être à potentiels. L'objectif principal du collectif Relève est la participation à la Régate Internationale de Vaires sur Marne, FRA (2 – 3 mai 2026).

B - Collectif Performance Para Aviron

Principes de sélection pour la constitution des équipages du collectif performance de l'Équipe de France 2026 en vue des Coupes du Monde, Championnat d'Europe et Championnat du Monde de Para Aviron.

Sélection individuelle :

La sélection individuelle se basera sur l'observation :

- Des résultats obtenus lors de la saison internationale 2024 et 2025,
- Du niveau de performance individuelle au regard des standards prérequis à l'international et de sa capacité d'évolution.

Le niveau de performance individuelle sera évalué lors des étapes suivantes :

Épreuves du chemin de la sélection 2026	Dates	Lieux	Commentaires
Test à l'ergomètre 2000m*	31 janvier	Coubertin/Club/Structure	PR1 assise fixe avec dossier et sangle, PR2 assise fixe, PR3 libre. Ecran PM5
Championnats interrégionaux	14-15 mars	Selon les zones	1xPR1, 1xPR2, 1xPR3 (femmes et hommes)

Championnat de France bateaux courts	27-29 mars	Cazaubon	Bateaux qualifiés aux championnats interrégionaux bateaux courts
Test à l'ergomètre 2000m**	1ère semaine de juin	Club/Structure	PR1 assise fixe avec dossier et sangle, PR2 assise fixe, PR3 libre. Ecran PM5
Contrôle d'entraînement et parcours chronométrés	Lors des stages	Lieux de stage	

*En cas de non-participation au championnat Indoor de Coubertin, un 2000m devra être réalisé en club ou structure. Il devra être filmé dans son intégralité. Une capture d'écran de la mémoire du PM5 avec le découpage par 500m devra être prise. Ces deux éléments devront être envoyés à l'encadrement de l'équipe de France Para Aviron.

**Il sera réalisé en club ou structure avec les mêmes envois que ceux détaillés précédemment.

Cette liste est susceptible d'être modifiée en fonction des besoins de sélection et de programmation.

Pour la catégorie PR3 pointe, l'influence forte du guide en deux sans barreur ne permet pas suffisamment d'évaluer les individus. Il est néanmoins fortement recommandé de participer au championnat de France en bateaux courts du 27 au 29 mars 2026 à Cazaubon en deux sans barreur, afin d'observer l'efficience technique en course. Néanmoins, les résultats de cette épreuve ne seront pas pris en compte dans le chemin de sélection.

Sélection collective :

Suite à la sélection individuelle, les performances réalisées en bateau lors des stages d'entraînement et en compétitions internationales permettront :

- De valider les choix effectués, tant en termes d'embarcations qu'en matière de composition des équipages.
- De décider des éventuels réajustements pour la suite de la saison.

En plus des stages, les championnats et régates permettant de tester des embarcations individuelles et collectives seront les suivantes :

- Régates Internationales, Vaires sur Marne, FRA (2 – 3 mai 2026)
- Coupe du monde III, Lucerne, SUI (26 - 28 juin 2026)
- Championnats d'Europe, Varèse, ITA (30 juillet – 2 août 2026)

L'objectif prioritaire de la saison 2026 étant les Championnats du monde, Amsterdam, Pays - Bas (23 - 30 août 2026).

A noter :

Dans le secteur para-aviron, où la détection de rameurs (ses) à fort potentiel peut être effectuée en cours de saison sportive, y compris par transfert des sportifs issus d'autres

disciplines, il est admis que les performances de ces nouveaux pratiquants (tes), notamment réalisées lors des stages d'entraînement, pourraient leur permettre de prétendre à la sélection du collectif performance de l'équipe de France Para-Aviron.

Dans le mouvement paralympique, les doubles projets de disciplines sportives peuvent exister. Pour les athlètes identifiés dans ces dispositifs et démontrant un niveau de performance attendu, il peut être envisagé des dispositions particulières, notamment en termes d'adaptations de calendrier et d'échéances de sélection, afin de favoriser la réussite des deux pratiques.



Sébastien VIEILLEDENT OLY
Directeur Technique National
Directeur Général